

ANNEXE DD.

RAPPORT ANNUEL DU SOUS-OFFICIER D'ÉTAT-MAJOR VÉTÉRINAIRE
POETT, DIVISION A, 1890.

MAPLE-CREEK, 1er décembre 1890.

MONSIEUR,—Je demande respectueusement la permission de dire que lorsque je passai de la division C à la division A, j'arrivai à Maple-Creek le 10 juillet dernier, et pris immédiatement la direction du service médical vétérinaire de la division placée sous vos ordres, en qualité de sous-officier d'état-major vétérinaire.

Je trouvai les chevaux en bonne condition. Il y avait quelques cas chirurgicaux dont je m'occupai sans retard, et peu de temps après ces bêtes sortirent guéries de l'infirmerie et reprirent le service. Un examen minutieux révéla la présence de neuf chevaux qui n'étaient plus propres au service de la police; ces chevaux furent amenés devant le commissaire et réformés, par ordre d'une commission d'officiers assemblée à cette fin.

Tous les chevaux de selle de cette division sont maintenant ferrés d'un fer léger, étroit et chanfreiné, muni de petit crampon en hiver. Tous les chevaux de trait sont ferrés avec le fer concave couvert, qui, dans cette partie du pays, est celui dont on se trouve le mieux pour l'espèce d'ouvrage que nos chevaux ont à faire.

Les chevaux de trait de la division A sont d'une classe très supérieure, et en aucune façon trop lourds pour l'active besogne à laquelle ils sont constamment employés, surtout l'été. Les différentes routes qui pénètrent dans les Collines de Cyprès ne sont accessibles que par une montée fatigante que parcourent constamment un grand nombre de ces chevaux, par suite du fait qu'ils ont à charroyer de l'avoine pour les différents postes frontières situés dans les collines. Dans certaines parties de cette circonscription le sol est très rocheux, et plus on approche des premiers gradins des montagnes plus les routes deviennent rocailleuses.

Je ne trouvai pas un seul cheval de selle qui boitât, ce qui est une chose remarquable si l'on tient compte des longues distances que parcourent tous les jours les hommes montés de cette division, lorsqu'ils font le service de patrouille.

Peu après mon arrivée ici j'appris qu'il y avait des cas de morve dans la circonscription. Ayant reçu ordre d'examiner un certain nombre de chevaux dans la région du Creek de l'Ours, je me rendis immédiatement à cet endroit, et j'y inspectai presque tous les chevaux appartenant aux rancheros de cette partie du pays. Ensuite j'examinai tous les chevaux de la Coulée des Erables (Maple Creek) et des environs sur une distance considérable. Je trouvai un cheval affligé de la morve aiguë, chez lequel se manifestaient tous les symptômes diagnostiques de cette maladie. Je trouvai aussi plusieurs bêtes atteintes de la morve chronique, qui furent immédiatement abattues, conformément à l'ordonnance concernant les maladies contagieuses et infectieuses des animaux dans les territoires du Nord-Ouest.

A Swift-Current je trouvai aussi des cas de morve chronique parmi un troupeau de chevaux, dont deux furent abattus et les autres isolés.

J'ai le plaisir de pouvoir vous informer que je n'ai entendu parler d'aucuns nouveaux cas, et j'espère qu'avant longtemps cette très grave et fâcheuse maladie aura disparue des territoires.

Le foin fourni à ce poste est d'excellente qualité, mais on a eu considérablement de peine à l'amasser à cause du temps extraordinairement pluvieux que nous avons eu.

L'avoine qu'on nous fournit est l'avoine noire de Hongrie mêlée d'avoine blanche; je l'ai trouvée nette et de bonne qualité.

Tous les chevaux appartenant aux différents détachements de cette division ont été vus et examinés. Des approvisionnements de médicaments pour les chevaux, avec instructions sur leur mode d'emploi, ont été fournis aux différents sous-officiers préposés aux postes détachés.